

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4758>



2014-2015

Prévisions de rentrée 2015 : le collège de Châtillon refuse la DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: lundi 16 février 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le rectorat prévoit pour le collège Fontaine des Ducs de Châtillon sur Seine une baisse de 21 élèves (458 contre 479 pour cette année [477 selon la Principale à la rentrée 2014]). La conséquence est une baisse de la DHG de 48.5 heures.

Cela se traduit par la suppression de 2 classes (une sixième et une cinquième), des effectifs lourds pour ces 2 niveaux (entre 27 et 28 élèves en moyenne). L'horaire hebdomadaire par élève pour les enseignements obligatoires ne sera pas assuré. Un poste de SVT sera à complément de service au lycée et un poste d'EPS serait supprimé.

Face à ces prévisions alarmantes, les personnels se sont mobilisés :

– **Heure d'Information Syndicale Lundi 02 Février** pour discuter de la situation et des actions à mener.

– **Personnels en grève le mardi 03 Février** dans le cadre de l'action nationale proposée par le SNES-FSU

– **vote contre la DHG** lors du Conseil d'administration (seule l'administration s'est abstenue). La motion suivante a été présentée et adoptée.

Motion Collège Châtillon

Les parents d'élèves et les personnels enseignants et de vie scolaire du collège Fontaine des Ducs ont appris avec désarroi la DHG prévue pour l'année scolaire 2015-2016. Ils s'en étonnent et s'en alarment.

Le rectorat prévoit une baisse des effectifs de 19 élèves (458 au lieu de 477) soit un élève par classe en moyenne et pour autant il retire 48.5 heures d'enseignement au fonctionnement de l'établissement.

*La conséquence directe est la suppression de deux divisions : une classe de sixième et une classe de cinquième. Cela ne permet pas d'accorder aux élèves l'horaire hebdomadaire nécessaire aux enseignements obligatoires. **Une répartition de la DHG n'est donc pas possible en l'état.** En effet :*

- Les cinquièmes (hors options) n'auront que 23 heures au lieu de 25 heures 30.
- Les quatrièmes (hors options) n'auront que 27 heures au lieu de 28 heures 30 .
- Les troisièmes (hors options) n'auront que 27 heures 30 au lieu de 28 heures 30.

Il sera impossible de reconduire les classes à projets de sixième autrement que par un recours massif aux heures supplémentaires.

A ce titre nous dénonçons la suppression d'un poste d'EPS qui n'est pas justifié puisqu'aucun professeur n'étant en sous service. (80 heures postes pour 81 heures nécessaires)

Prévisions de rentrée 2015 : le collège de Châtillon refuse la DHG

Nous souhaiterions rappeler ici avec force que le collège Fontaine des Ducs est situé en zone rurale et qu'il accueille de nombreux élèves en difficulté issus de catégories socio-professionnelles défavorisées. Pourtant les résultats au diplôme national du brevet sont bons au regard des résultats du département, de la région, de la nation, tout comme le nombre d'élèves orientés en classe de seconde générale. Si ces deux indicateurs, sur lesquels l'établissement s'était engagé dans le cadre de la contractualisation, sont assez encourageants c'est parce que le nombre raisonnable d'élèves par classe permet aux enseignants un meilleur suivi pédagogique tout au long de la scolarité au collège.

De plus, les derniers événements liés aux attentats de Paris (refus de la minute de silence, agression d'élèves, propos pour le moins confus et très ambivalents) ont montré qu'en dépit des origines majoritairement rurales de nos élèves, nous n'étions pas épargnés pas les clivages sociaux et culturels qui traversent la société et qu'à tort, nous attribuons systématiquement aux grandes villes et à leurs banlieues.

Au moment où on demande à l'école de la République, d'être sur le front du combat pour la laïcité et contre le racisme, d'être le lien, parfois le dernier, entre des familles et la société, comment pouvons-nous accepter cette suppression de deux divisions qui ne répond qu'à une logique comptable et financière et qui ne prend aucun compte de la spécificité des élèves et du territoire.

Nous demandons donc solennellement et raisonnablement que soient rendus à l'établissement des moyens supplémentaires qui éviteraient la suppression d'une division de 6e.

– une journée "collège mort" organisée par les parents d'élèves a eu lieu mardi 17 Février : [voir article du Bien Public](#)

La journée "collège mort" du 17 février organisée par les fédérations de parents d'élèves a été un succès : seuls 20 élèves étaient présents (en majorité des élèves de SEGPA). Les personnalités politiques locales ont été invitées au rassemblement prévu à l'issue de cette opération. Voir un [nouvel article du Bien Public](#) (18-02-15).

– Les professeurs, les parents et les élèves **ont boycotté le CA du jeudi 12 février**. Le quorum n'étant pas atteint, un nouveau CA s'est tenu le mardi 17 février, le jour de l'opération "Collège mort". Le chef d'établissement a fait adopter sa répartition par un CA restreint au minimum au moment où se tenait un rassemblement devant le collège.

– **des contacts avec la presse** ont été pris et des articles ont été rédigés

– **Une audience a été demandée au rectorat par les fédérations de parents d'élèves**. Elles sont en attente d'une réponse.

De leur côté, les représentants FSU siégeant au CTSD du 27 Janvier dernier sont intervenus au CTSD sur la situation du collège.

Quand ils ont dit que toutes les heures obligatoires ne seraient pas assurées, il leur a été répondu que ce n'était pas possible, que la dotation minimale était faite à la structure et que donc si c'était le cas, c'était de la responsabilité du chef d'établissement qui aurait prévu de maintenir trop de classes !

Devant un tel manque de dialogue, l'action ne peut que se poursuivre...

Informations transmises par Ch. BEAUMUNIER responsable du S1 su collège de Châtillon sur Seine.